



QUIÉRY-LA-MOTTE

FLASH INFOS



Quelques points du conseil municipal du 26 juin 2023

Enquête publique de demande d'autorisation environnementale d'exploiter 3 aérogénérateurs et un poste de livraison par la Société Parc Eolien de Brebières Sas

AVIS FAVORABLES 2 voix ; AVIS DEFAVORABLES 9 voix

Location de salles aux particuliers : pénalités

Type de pénalités	Salle	
	Jacques BREL	des ESSARTS
Nettoyage de la salle, sanitaires, cuisine, équipements ménagers... insuffisant	35 €	20 €
Vaisselle non correctement nettoyée, séchée et rangée	35 €	20 €
Tri sélectif des ordures ménagères non respecté	20 €	20 €
Restitution des abords ou du jardin dans un état impropre	35 €	
Non-respect de la règle de sécurité précisée dans le règlement de la salle, en ce qui concerne l'usage des feux d'artifice ...	500 €	400 €
Non-respect d'une règle de sécurité précisée dans le règlement de la salle (hors l'usage des feux d'artifice) - par non-respect et cumulable	50 €	40 €
Non-paiement du solde de la location dans les délais définis	Encaissement de la caution Interdiction de réservation de salles pour la saison en cours et la saison suivante.	
Dégradation des lieux ou du matériel	Facturation intégrale des coûts de remise en état	

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider les montants des pénalités applicables lors d'un non-respect du règlement de location de salles.

AVIS FAVORABLES 11 voix

ESPACEMENT DES TONTES

En raison de la sécheresse, les tontes ont été espacées pour préserver la nature et pour des économies de carburant et de main d'œuvre. En effet, les émissions de gaz des tondeuses contribuent à la pollution de l'air, et la tonte des herbes indigènes et des fleurs sauvages prive les pollinisateurs du nectar. Lorsqu'un jardin est tondu, il n'y a plus d'insectes ni de petits animaux. Pourtant, ils sont essentiels à la biodiversité et notamment à la bonne santé des oiseaux, des papillons et des abeilles.



Attention ! Report de la collecte des déchets ménagers

Comme **le vendredi 14 juillet est férié**, la collecte des déchets est reportée au **samedi 15 juillet**

GENS DU VOYAGE

Ils ont quitté le stade sans dégradation. Monsieur le Maire propose que soit installé, soit des plots en béton soit un portique à l'entrée du stade pour éviter leur installation à l'avenir.

FESTIVITÉS du 14 JUILLET (Rappel)

Jeudi 13 juillet 2022

- 19 h 30 : Dépôt d'une gerbe au monument aux morts.
- 19 h 45 : Verre de l'amitié à la mairie
- 20 h 30 : Retraite aux flambeaux au départ de la mairie.
- 21 h 30 : Repas au stade sur réservation
- 23 h 00 : Feu d'artifice au stade sauf si interdiction du préfet et bal populaire.



RECHERCHE D'UN EMPLOI

Pour la rentrée scolaire, nous sommes à la recherche **d'une personne pour assurer la surveillance de la cantine le midi** : renseignements et dépôt de candidature en mairie.

CANICULE/FORTES CHALEURS

Soyons vigilants et solidaires

Vous avez la possibilité de vous inscrire ou d'inscrire des proches sur la liste des personnes vulnérables. En cas de besoin, vous pouvez appeler la mairie au 03.21.50.16.55, mail : mairie@quierylamotte.fr ou téléphonez à :

Frédéric HUMEZ : 06 07 19 38 99
Jacques GOLAWSKI : 07 68 47 48 11
Nadine DEJAIGHER : 06 71 57 08 72
Geneviève ZAJAC : 06 71 03 63 13
Bernard GODAR : 06 08 23 16 60



Santé Publique France rappelle les conseils simples à adopter par tous en cas de fortes chaleurs :

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Si vous n'arrivez pas à maintenir la fraîcheur dans votre logement, passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)
- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Évitez les efforts physiques
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et osez demander de l'aide si nécessaire.
- Consultez régulièrement le site de vigilance de Météo-France pour vous informer

En voiture et lors de longs trajets :

- Pensez à emporter de l'eau et un brumisateur pendant les trajets en voiture
- Arrêtez-vous régulièrement pour vous reposer et vous rafraîchir
- Sur certaines aires d'autoroute des fontaines à eau ou des zones de brumisation sont mis à votre disposition
- Si possible, décalez votre trajet aux heures les moins chaudes
- Ne jamais laisser une personne seule dans une voiture, surtout un enfant, même quelques instants, car la température dans l'habitacle peut augmenter beaucoup et très vite.

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, inscrivez-vous à l'**Opération Tranquillité Vacances**. Les services de gendarmerie se chargent de surveiller votre logement et vous préviennent en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Pour vous inscrire, deux solutions :

- le **service en ligne** à l'aide d'un compte France Connect
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>
- vous rendre en **brigade de gendarmerie de Vitry** avec le document complété.

BONNES VACANCES
 **A TOUS !**